

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI NON

Si oui, nombre d'heures en EPP : 14h

Profil du formateur

Infirmier expert en plaies et cicatrisation

Tarifs

873,60 €

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Version : 04/2024

Taux moyen de satisfaction : 100%

Taux de réussite post-test : 91,5%

PLAIES : ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Orientation DPC : 174 : Soins infirmiers dans la prise en charge des plaies

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

Résumé de la formation

L'avenant numéro 6 signé le 29 mars 2019 par l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (Uncam) et les organisations syndicales renforce le rôle infirmier dans la prise en charge des plaies à domicile. Grâce à cette formation, vous pourrez développer la compétence d'évaluation ; vous referez le point sur la genèse des différentes plaies, leur évaluation, ainsi que la prise en charge globale des patients, exercices de cotation à l'appui !

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Comprendre la démarche EPP et sa plus-value
- Analyser les données des vignettes cliniques dans un contexte de soins de plaie en vue de formuler des réponses argumentées en se référant à sa pratique réelle
- Identifier les écarts éventuels avec les recommandations de bonnes pratiques
- Compléter la fiche débriefing et identifier les apports de connaissances attendues à partir des écarts de pratique (réelle/recommandée) sur les plaies et leurs cicatrisations
- Élaborer un plan d'actions d'amélioration personnalisé
- Mettre en œuvre les actions d'amélioration visant à faire converger la pratique réelle vers la pratique recommandée attendue
- Réévaluer ses pratiques professionnelles après un temps de mise en pratique des apprentissages et des actions d'amélioration de la prise en charge des plaies et de leurs cicatrisations

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

L'évaluation des pratiques professionnelles a pour but l'amélioration continue de la qualité des soins et du service rendu aux patients par les professionnels de santé. Elle promeut la qualité, la sécurité, l'efficacité et l'efficience des soins et de la prévention dans le respect des règles déontologiques.

En présentiel, nous vous proposons d'utiliser les méthodes de l'audit, de la vignette clinique ou de la simulation reconnues par la HAS. Elles mesurent les écarts entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée (recommandations de bonne pratique...) à partir de critères d'évaluation, d'indicateurs ou de points critiques cliniques. Nous vous accompagnons pas à pas tout au long de votre formation qui peut s'étendre sur plusieurs mois. Souvent les audits cliniques, sont à remplir de chez vous avec vos dossiers patients.

Les formateurs experts et les équipes d'ORION sont présents à chaque étape pour garantir la réussite de votre parcours EPP. Des documents EPP spécifiques vous aident dans cette démarche (plan d'action, fiche débriefing, suivi des actions, grille audit, vignette clinique, fiche d'observation ou fiche d'aide à la progression etc.).

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI NON

Si oui, nombre d'heures en EPP : 14h

Profil du formateur

Infirmier expert en plaies et cicatrisation

Tarifs

873,60 €

Version : 04/2024

Taux moyen de satisfaction : 100%

Taux de réussite post-test : 91,5%

PLAIES : ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Orientation DPC : 174 : Soins infirmiers dans la prise en charge des plaies

(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

! Découpage chronologique de l'action par typologie, format et objectif à venir.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.